

## UNION EUROPÉENNE / SAHARA OCCIDENTAL L'Europe ne peut plus regarder ailleurs

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Le vice-président de l'intergroupe européen, «Paix pour le peuple sahraoui», fixe, d'emblée, lors de la réunion élargie aux comités européens de soutien au peuple sahraoui le cadre. M. Willy Meyer estime que l'Union européenne ne peut continuer «de regarder ailleurs» alors que la question sahraouie est à «côté», «à quelques miles», c'est tout.

Se dérober et s'en remettre à l'ONU, sans actionner les mécanismes existants, pourtant, dans les institutions européennes, ne suffit plus. Ne peut plus suffire.

Auparavant, Anna Gomez, grande amie de la cause sahraouie, abonda dans le même sens. Anna Gomez, relevons-le, était ambassadeur du Portugal à Timor-Est lorsque Lisbonne engagea, courageusement, la décolonisation de ce pays.

Ce qui n'est, malheureusement, pas le cas de l'Espagne par rapport à Saquia El Hamra et Rio de Oro. Ce qui, de l'avis de l'ensemble des participants aux deux journées d'action en faveur du peuple sahraoui, complique les choses et met sérieusement en doute la crédibilité des institutions européennes.

Pour autant, Pierre Galand, sénateur, président de l'Eucoco (Coordination des structures de solidarité avec le peuple sahraoui), les commissaires européens, et notamment, Benita-Ferrero Waldner, chargée des relations extérieures et du bon voisinage, connaissent parfaitement le dossier.

Cependant, vu la configuration actuelle de l'UE, ce sont les Etats membres et non pas la Commission qui peuvent décider d'imposer des sanctions contre le Maroc pour son occupation illégale des territoires non autonomes relevant de la doctrine des Nation unies en matière de décolonisation. Il n'empêche que sur l'aide alimentaire aux populations sahraouies des camps de réfugiés et la répression sauvage que subissent celles vivant sous le joug colonial à Laâyoune, Dekhla et ailleurs, les institutions européennes (Commission et Parlement) n'ont pas lâché le morceau au grand dépit marocain.

Les eurodéputés maintiennent leur initiative d'envoyer une mission d'information au Sahara occidental occupé. Pour rappel, Rabat refuse l'entrée de cette commission ad hoc depuis 3 ans, prétextant mille et une excuses et dérobades.

Sur le chapitre de l'aide européenne aux réfugiés, Echo, l'organisme spécialisé, a été officiellement saisi pour l'informer de la véritable tragédie humaine vécue dans les campements à Tindouf ou dans les territoires libérés. Les actions retenues, ici, à Bruxelles sont très ambitieuses. Nous relèverons celle consistant à mettre sur la table la question sahraouie dans toute initiative de l'Union pour la Méditerranée. Il n'est pas possible, ont acté les participants, qu'on puisse parler d'une union pour la Méditerranée alors que les droits élémentaires et légitimes des Sahraouis sont spolies.

Un communiqué devait être rendu public, hier, tard dans la soirée. Communiqué reprenant l'essentiel de ce qui a été décidé par rapport au principe de l'autodétermination du peuple sahraoui. Rappelons qu'une délégation du Comité de soutien algérien au peuple sahraoui a assisté aux travaux de ces deux jours de lobbying en faveur du droit et de la justice. Elle était conduite par M. Lamari Mahrez et composée du Dr Ayachi ainsi que de Nacer Boughanem.

A. M.

## SOUK-AHRAS Satisfaction du ministre de l'Habitat

Dans le cadre de l'évaluation du taux d'avancement des projets de construction de logements, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, a effectué, mercredi, une visite d'inspection dans la wilaya de Souk-Ahras.

Trois dairas programmées Sedrata, M'Daourouch, Taoura en l'occurrence ainsi que le chef-lieu de wilaya étaient au menu de sa visite. A Sedrata, première étape de son périple, le ministre a inauguré 100 logements sociaux participatifs dont les travaux de construction ont duré quinze mois.

A M'daourouch, il a inspecté les 200 logements sociaux locatifs et donné le coup d'envoi de la construction de 200 logements LSP.

A Taoura, M. Moussa a inspecté les 100 LSL composés de 50 F2 et 50 F3 et pour mettre fin du problème des habitations précaires, il a sur-le-champ octroyé une nouvelle tranche de 100 logements.

Tout au long de sa visite, le ministre a été approché par les entrepreneurs et les promoteurs qui se sont

plaints de la cherté des matériaux de construction ainsi que du coût du mètre carré bâti avec VRD qui ne dépasse guère les 22 000 DA.

Ces contraintes auxquelles il faut ajouter le relief accidenté d'une partie de la wilaya, l'absence de main-d'œuvre qualifiée, la lenteur dans les procédures administratives qui ont fait que certains projets connaissent du retard, à l'image des 714 logements du chef-lieu de wilaya dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 30%.

Le ministre était globalement satisfait de la dynamique locale dans la livraison des projets dont le délai ne dépasse guère les 15 mois.

Cette satisfaction n'a pas empêché le ministre de faire quelques remarques. Pour le premier respon-



Photo : DR.

Répondre aux besoins du citoyen.

sable du secteur de l'habitat, il est grand temps d'éviter les stéréotypes et d'être imaginatif, il faut se casser la tête pour offrir au citoyen un logement qui réponde à ses attentes.

Pour M. Moussa, il n'y a pas de mauvaise entreprise, il y a de mauvais

maîtres d'ouvrages. A M'Daourouch, il a proposé de construire des R+1 pour attirer le citoyen.

Aussi, le ministre a déclaré que l'aide à la construction est passée de 50 millions à 70 millions, et ce, à partir du mois d'avril.

Farrouki Hocine

## VENTE-DÉDICACE DE MAÂMAR FARAH À BÉJAÏA Un engouement à la hauteur de l'homme

Le Rêve sarde et Express de nuit, les deux derniers romans de Maâmar Farah, étaient à l'honneur et avec eux leur auteur, jeudi, à Béjaïa.

Après Hakim Laâlam, Benchicou et Chawki Amari, c'est un autre journaliste flamboyant qui se soumet au rite des dédicaces.

Maâmar Farah s'est adonné avec un immense plaisir à l'exercice de dédicace de ses ouvrages avant d'expliquer pour chacun de ses lecteurs ses motivations d'écriture et l'intérêt qu'il porte aux multiples problèmes que vit le peuple algérien depuis quelques années. Plusieurs personnalités du monde culturel,

renforcer mes convictions pour aller plus loin dans mon combat pour la culture et les libertés.

Aujourd'hui, je suis flatté de voir tous ces jeunes, notamment les étudiants, venus en nombre pour me remercier du devoir qui m'a été inculqué depuis mon jeune âge», nous dira Maâmar Farah à la clôture de cet événement culturel.

Journaliste professionnel depuis 1970, Maâmar Farah a travaillé dans la presse publique jusqu'en 1990, année au cours de laquelle il a fondé avec un groupe de confrères Le Soir d'Algérie

donc il fut le premier directeur de rédaction. Aujourd'hui, il y anime une chronique hebdomadaire tous les jeudis et un billet quotidien intitulé «Pause-Café».

Ce dernier fera l'objet d'un tout nouveau recueil, concocté par le formidable «si Maâmar», comme aime à l'appeler ses admirateurs béjaouis.

A son actif, plusieurs autres romans et recueils dont Les Mots du jeudi, tomes 1 et 2, Bassamet, les Sirènes de Cap-Rosa et Soleïl d'hiver.

Kamel Gaci

## SONATRACH AVAL D'ORAN

### Signature d'un contrat d'audit de sécurité des complexes

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu mercredi dernier au niveau du siège Aval à Oran, en présence du Dr Abdelhafid Feghouli, vice-président de l'activité Aval et M. Pierre Bonte, directeur général de Norisko Equipements, ces derniers ont procédé à la signature d'un contrat sur la réalisation d'un audit de sécurité des complexes de l'activité

Aval. Cet audit de sécurité des complexes GL1Z, GL2Z, GL4Z, GL1K, GP1Z et GP2Z, situés dans les zones industrielles d'Arzew et de Skikda, devrait être réalisé dans un délai de 12 mois à compter de son entrée en vigueur. Au terme de ce contrat, Norisko Equipements s'engage à assurer plusieurs prestations, dont l'audit des instal-

lations de production, des bâtiments et des bras de chargements, l'audit des équipements de sécurité, l'audit des systèmes d'ex-

ploitation de la sécurité, la remise des rapports d'audits et l'élaboration d'un plan d'action.

A. B.

## AVIS DE DÉCÈS

La famille Houmel a l'immense tristesse de faire part du décès de

Houmel Abdelkader

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à Sidi-Aïssa.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية البويرة - دائرة قاصرية - بلدية نعر  
إعلان بإعداد شهادة الحياة  
طبقاً للمقتضى رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990  
المتمسكين بتوجيه العقاري من السيد: طلال بلقاسم بن  
علي المولود بتاريخ 1961/12/15 بتتويج تزاوية  
ولاية تيزي وزو والسكان بالولاية بلدية نعر ولاية  
البويرة قد قدم طلباً للولاية بدمية امتلاكه موطراً من طريق  
الحيازة والتقديم العكسي، طلباً إثبات هذه الملكية  
بمجرد شهادة الاعتراف بملكيته للعقار التي تعينه، فتمت  
أرض المسماة (إنتاخ زروقي) مساحتها 02 هكتار تقبلاً بولاية  
طالعة بلدية نعر مساحتها الإجمالية 1146.00 هكتار، من  
ومسندة كما يلي: من الشمال: معر لوارجلين، من  
الجنوب: ملكية مجاهد عمران، من الشرق: فاضل الأرض،  
من الغرب: ملكية مجاهد عمران  
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه  
الشهادة تقديمها في مدة أقصاها شهرين 02 ابتداء من  
تاريخ النشر في جريدة بومية وطنية.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
F32061/015